

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Opération de carottage d'envergure du 3 au 7 avril Chambre à Sable d'Orléans Métropole

**Du 3 au 7 avril 2017, les chercheurs locaux associés à des chercheurs nationaux mettent en place une importante opération de carottage sur une longueur de 15 mètres dans la Chambre à Sable d'Orléans Métropole.**

#### Objectif et contexte

L'objectif principal de cette opération de carottage est d'établir l'existence d'une nouvelle ère, officialisée et dénommée par les instances depuis août 2016 « Anthropocène » (période qui débiterait en 1950 et décrivant l'impact de l'homme dans son quotidien sur les changements environnementaux).

Les sédiments exploités, enregistrés depuis 1942, constituent une archive de l'Anthropocène. Ainsi, l'ambition est double : proposer une chronologie fine de cette période et une histoire inédite d'Orléans depuis cette date.

En complément, ce projet a également pour but d'établir des résultats appliqués sur la dynamique des polluants au contexte urbains ou à la gestion des matériaux dans le réseau d'assainissement.

Cette opération réalisée dans la Chambre à Sable d'Orléans Métropole intègre le projet « Golden Spike » permettant aux géologues de déterminer l'existence des diverses périodes de notre histoire.

#### Zoom sur le projet Golden Spike

Le « Golden Spike » (ou Clou d'Or), représente une limite physique et/ou chimique franche à partir de roches prélevées sur toute la planète permettant ainsi la datation d'une période géologique précise.

Les chercheurs vont transposer leur savoir-faire géologique d'études de roches classiques sur les sédiments accumulés depuis 70 ans dans la Chambre à Sable d'Orléans Métropole.

Dans le cadre d'une convention avec Orléans Métropole entre les différents acteurs du CNRS, du BRGM et de l'Université d'Orléans, cette contribution orléanaise va donc permettre de franchir une nouvelle étape importante dans ce projet d'envergure mondiale.

#### Le Saviez-vous ?

La Chambre à Sable d'Orléans Métropole construite en 1942 a pour but d'assainir les eaux pluviales et les eaux usées de la région nord de l'agglomération orléanaise en les dessablant par décantation avant de les transférer vers la station d'épuration de la Chapelle-St-Mesmin. Sa rénovation en 2015 a notamment permis d'avoir un accès plus aisé à cet ouvrage afin de pouvoir retirer les sédiments sur une profondeur de 15 mètres et de garantir ainsi l'efficacité du dessablage.

En 2015, une première opération de carottage (19 carottes de 2,5 mètres maximum) avaient déjà permis de remonter jusqu'en 1980.